

2020 > 2050

CRÉATION DE VERGERS URBAINS OUVERTS

Installation de micro-vergers pour favoriser la biodiversité urbaine et préserver des espaces non bâtis

DÉFIS À RELEVER

Favoriser le maintien d'espaces végétalisés en zone urbaine dense et renforcer la sensibilisation à la place du vivant en ville grâce à la dynamique Arcueil Comestible.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Plantation de plusieurs dizaines d'arbres fruitiers
- Création d'une prairie fleurie
- Ajout de comestibles fruitiers au sol
- Installation d'un composteur collectif
- Installation d'hôtel à insectes et nichoirs

Calendrier :

- Hiver 2021-2022 : travaux de plantation
- 2021 à 2050 : gestion durable et suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Favoriser la présence de végétation et de faune en milieu urbain
- Renforcer le corridor de biodiversité communal par l'implantation d'une pluralité de sites

Changement climatique :

- Pérenniser les espaces de nature en ville en tant qu'îlots de fraîcheur urbains, accessibles à tous
- Renforcer la capacité d'infiltration des eaux de pluie des sites

Apports pour le territoire :

- Développer l'action co-construite d'Arcueil Comestible
- Mobiliser les habitants autour des questions de transition écologique grâce aux comestibles



LOCALISATION

Trois lieux d'implantation reliés entre eux par une promenade (près du stade Hardenberg, rue Louis Frébault aux abords du collège Dulcie September et au sein du Parc du Coteau), au cœur de la ville d'Arcueil, Val-de-Marne (94).

SURFACE DU PROJET

3 000 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ville d'Arcueil

FINANCEURS

Métropole du Grand Paris, contributeurs au programme Nature 2050

FINANCEMENT NATURE 2050-MGP

117 720 €

ESCALE VÉGÉTALE

Végétalisation et parcours de plantes comestibles au cœur d'un îlot résidentiel

REPORT DU DEBUT DES TRAVAUX

La ville du Kremlin-Bicêtre, la Métropole du Grand Paris et CDC Biodiversité ont signé une convention de partenariat pour la mise en œuvre du projet de l'Escale Végétale par la ville du Kremlin-Bicêtre. Le lancement du projet a cependant dû être reporté en raison de la crise sanitaire et du temps nécessaire à l'appropriation du dossier par les nouveaux élus municipaux. Des échanges entre les différentes parties prenantes auront lieu courant 2021 sur les objectifs et la mise en œuvre du projet.

OBJECTIF DU PROJET

Transformer les espaces minéraux vêtus et mal appropriés de la place Victor Hugo en projet cohérent, ambitieux et social en faveur de la biodiversité par la végétalisation et l'agriculture urbaine.

PROGRAMME D'ACTIONS

- 70% de la surface du projet rendue perméable et favorisant ainsi une meilleure infiltration des eaux de ruissellement.
- Création du verger escarpé : plantation de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers.
- Création d'un champ des possibles : pré-verger et légumineuses.
- Création d'un passage des comestibles qui relie les différents espaces, des carrés à cultiver et des essences comestibles buissonnantes et vivaces.
- Création d'un espace graminées champêtres avec arbustes florifères.
- Création d'une prairie de la biodiversité : plantation d'arbres, arbustes, haies arbustives et strate herbacée sauvage et fleurie (espèces indigènes et mellifères) noue, cheminements sur pilotis de bois et assises, pancartes explicatives (identification espèces et pratiques de gestion différenciée).



LOCALISATION

Place Victor Hugo, un espace très minéralisé en plein cœur de la ville du Kremlin Bicêtre, département du Val-de-Marne.

SURFACE DU PROJET

0,5 hectares

PARTENAIRES

Ville du Kremlin Bicêtre, Métropole du Grand Paris, Région Ile-de-France, Agence de l'Eau Seine Normandie.

NATURE AU CIMETIÈRE

Projet expérimental de déminéralisation et végétalisation d'un cimetière en cœur de ville

OBJECTIF DU PROJET

Améliorer l'infiltration de l'eau, diminuer l'effet d'îlot de chaleur en désimperméabilisant les sols et favoriser l'accueil de la biodiversité.

RÉALISATIONS EN 2020

- Plantations le long des allées de circulations secondaires et semi de gazon ; disposition de treillages autour des murs dont des climatisés d'Armand, du chèvrefeuille de Henry et du lierre grimpant.
- Plantations sur les allées principales en cours avec un mélange d'essences de Pâturin des prés, Fétuque rouge traçant et du trèfle nain.

FAITS MARQUANTS 2020

Réalisation d'un film-reportage « Moins de bitume, plus de Nature » par la ville de Meudon ([lien](#)).

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Janvier – Février : plantation des semis en pieds de mur et au niveau

des intertombes et achèvement du remplissage des dalles alvéolaires avec le terreau et le semis à certains endroits.

- Travaux d'entretien.
- Réalisation d'un espace de compostage et de tri de pots en terre cuite pour être réutilisés par les usagers afin de rempoter des jardinières sur les tombes.
- Ouverture du passage technique vers le RER à la fin des travaux.
- Organisation d'une journée d'information à destination des riverains à la fin des travaux.
- Autour du 15 juillet 2021 : visite du Jury national du Comité National des Villes et Villages fleuris.

SUIVI DES INDICATEURS

- Indicateurs programme : premiers échantillons de sol et de feuilles prélevés pour mesurer la teneur en carbone organique des sols et abondance naturelle en azote 15 des feuilles.
- Suivis de biodiversité (dès 2021) : suivi du Hérisson d'Europe (Mission Hérisson), des insectes



LOCALISATION

Ville de Meudon, dans le département des Hauts-de-Seine

SURFACE DU PROJET

0,65 hectares

PARTENAIRES

Ville de Meudon, Métropole du Grand Paris

pollinisateurs (Spipoll) et si possible suivi Florilèges prairies urbaines.

- Suivi des réactions des habitants par rapport à l'opération de végétalisation du cimetière a commencé. Les réactions sont positives mais difficilement quantifiables. Elles seront recueillies de manière formalisée (questionnaire de satisfaction) auprès des usagers en 2021.

2020 > 2050

AIMÉ CÉSAIRE : SQUARE DE BIODIVERSITÉ

Restauration des franges végétalisées du square Aimé Césaire

DÉFIS À RELEVER

Renforcement du potentiel écologique d'un square situé sur la trame verte et bleue territoriale et diminution des effets d'îlots de chaleur dans un espace densément urbanisé

PROGRAMME D'ACTIONS

- Suppression des espèces arbustives horticoles et plantation d'arbustes et arbres indigènes
- Encouragement et gestion favorisant la végétation spontanée indigène
- Semis d'une prairie mésophile
- Couverture du sol par des vivaces

Calendrier :

- 2nd semestre 2019 : suppression des anciens aménagements, réalisation de deux triangles de végétation, plantation d'arbres, arbustes, semis de prairies mésophiles.
- 2020 : restauration du talus et plantation du verger. Fin des travaux
- 2020-2050 : gestion différenciée et suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Participer au renforcement de la trame verte et bleue
- Favoriser la végétation indigène et donc la faune locale
- Restaurer les plantations vieillissantes

Changement climatique :

- Apporter ombre et fraîcheur pour les habitants dans un square public
- Renforcer la capacité d'infiltration des eaux pluviales

Apports pour le territoire :

- Reconstituer un espace de biodiversité riche dans un milieu urbain fortement carencé en espaces verts
- Favoriser l'usage du parc par les habitants et améliorer son attractivité esthétique depuis le boulevard



LOCALISATION

le long du Canal de Saint Denis (trame bleue entre Parc de la Villette au Sud et confluence avec la Seine au Nord) dans la Ville d'Aubervilliers, EPT Plaine Commune, Seine-Saint-Denis (93)

SURFACE TOTALE DU PROJET

10 972 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

EPT Plaine Commune – Ville d'Aubervilliers

FINANCEURS

Métropole du Grand Paris (MGP), contributeurs du programme Nature 2050

FINANCEMENT NATURE 2050-MGP

27 000 €

2020 > 2050

CARREFOUR DE BIODIVERSITÉ AU PARC MARCEL CACHIN

Restructuration d'habitats boisés au cœur du Parc Marcel Cachin dans le cadre de la trame verte et bleue de Plaine Commune

DÉFIS À RELEVER

Renforcer la capacité d'accueil d'un noyau de biodiversité secondaire localisé sur le continuum allant du Parc Georges Valbon au Parc de la Légion d'honneur à Saint Denis tout en renforçant le lien social et les usages du parc par les habitants.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Reconstitution de sous-bois
- Constitution d'un bosquet et de sa lisière (espèces indigènes)
- Semis d'une prairie mésophile
- Création d'un verger et de jardins partagés (bacs potagers)
- Aménagement d'un pavillon de compostage pour les déchets verts

Calendrier :

- 2020 : plantation du verger
- 2021 : aménagement des autres espaces et finalisation des travaux
- 2021 à 2050 : gestion différenciée et suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Participer au renforcement d'un noyau secondaire de la trame verte et bleue
- Favoriser la végétation indigène et donc la faune locale
- Diversifier les espaces et les strates

Changement climatique :

- Participer à la réduction de l'effet îlot de chaleur urbain par la constitution de milieux boisés apportant ombre et fraîcheur
- Renforcement de la capacité de séquestration carbone de l'écosystème

Apports pour le territoire :

- Aménager des espaces de production de fruits
- Créer du lien social et sensibiliser les habitants à la biodiversité et aux gestes écologiques
- Renforcer l'attractivité et l'usage du parc



LOCALISATION

classé en Zone Naturelle au PLUI, entre le Parc George Valbon et le Parc de la Légion d'honneur dans la commune de Saint Denis, le long de la Coulée verte de la Vieille mer, EPT Plaine Commune, Seine-Saint-Denis (93)

SURFACE TOTALE DU PROJET

47 200 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

EPT Plaine Commune – Ville de Saint Denis

FINANCEURS

Métropole du Grand Paris (MGP), contributeurs du programme Nature 2050

FINANCEMENT NATURE 2050 -MGP

41 000 €



2019 > 2050

PAS JAPONAIS EN CŒUR DE VILLE

Création de mares écologiques et de passages à petite faune pour renforcer la Trame Verte et Bleue communale

OBJECTIF DU PROJET

Restaurer la trame humide du vallon des Gallicourts et densifier le réseau des mares sur un terrain aujourd'hui imperméable.

RÉALISATIONS EN 2020

- Création de la première mare située dans le vallon des Gallicourts.
- Réalisation du panneau de présentation du projet par l'éco-accueil des Gallicourts.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Réalisation d'un crapauduc (passage de la petite faune) sur la route de Versailles avec l'ONF.
- Création d'une deuxième mare dont l'emplacement a changé de quelques centaines de mètres comparé au scénario initial pour optimiser les chances de récupérer les eaux et faciliter l'écoulement en cas de sécheresse.
- Etude sur la mise en place des 2 autres passages de petite faune.
- Publication d'un article sur le projet dans le journal municipal, le Rueil Infos, janvier 2021.
- Inauguration de la première mare, printemps 2021.
- Création de panneaux sur le fonctionnement et l'écosystème de la mare sur les sciences participatives.
- Intégration du projet au sein de l'application « Vivre Rueil » pour renforcer le suivi participatif.

LOCALISATION

Commune de Rueil Malmaison, dans les Hauts-de-Seine (92)

SURFACE DU PROJET

0,18 hectares

PARTENAIRES

Ville de Rueil-Malmaison, Conseil départemental des Hauts de Seine, Métropole du Grand Paris

SUIVI DES INDICATEURS

- Suivis de biodiversité : des inventaires Flore, Amphibiens, Odonates et Orthoptères ont été réalisés par un bureau d'étude. Les résultats sont attendus pour 2021.



2019 > 2050

VILLAGE AUX 4000 ARBRES

Création d'un corridor de biodiversité par la plantation de jeunes sujets sous forme de boisements denses

OBJECTIF DU PROJET

Ce projet ambitionne de porter à 4 000 le nombre d'arbres présents sur la commune de Villeneuve-le-Roi par l'installation d'une strate arborée, arbustive, et herbacée sur plusieurs points stratégiques afin de restructurer la trame verte et désimperméabiliser les sols.

RÉALISATIONS EN 2020

- Janvier-Février : plantation d'une dizaine d'arbres sur la rue du Général de Gaulle (puits interruption liée au confinement).
- Printemps : passages pour l'arrosage plus compliqués pendant la période de confinement. Certains sujets en ont souffert mais absence de dépérissement ou perte à constater.
- Fin 2020 : plantation d'une soixantaine d'arbres avec des essences diversifiées telles que l'érable, l'aulne blanc, l'amélanchier à feuille d'aulne, le chêne chevelu et le tilleul de Henry en centre-ville sur les avenues Paul Doumer, Victor Hugo et Raymond Poincaré et dans les cours d'école Paul Eluard et Jean Moulin.

ACTIONS À VENIR EN 2021

- Janvier-Février : poursuite des plantations pour le renouvellement des alignements historiques avec 54 Aesculus sur les avenues et 15 cépées Malus et Amélanchier sur la rue du Maréchal Leclerc.
- Densification des plantations sur la coulée verte avec 57 sujets (Alnus, Quercus, Gleditsia et Acer).
- Hiver 2021-2022 : Nouvelle campagne de plantations avec un objectif de 250 à 270 sujets plantés pour achever le renouvellement d'alignement historiques et le projet de boisement dense.
- Plantation d'un arbre dans les écoles Moulin et Ferry en présence des classes de CM1 et CM2 avec un travail en classe de prévu.

LOCALISATION

Villeneuve-le-Roi dans le département du Val-de-Marne (94)

SURFACE DU PROJET

7,4 hectares

PARTENAIRES

Ville de Villeneuve-le-Roi, Métropole du Grand Paris

SUVI DES INDICATEURS

- Indicateurs programme : Prélèvement des échantillons sur la coulée verte pour mesurer le carbone organique du sol et l'azote 15 des feuilles.
- Sensibilisation : 2 journées de plantations d'arbres dans les écoles, environ 200 enfants sensibilisés à la biodiversité et aux changements climatiques.
- Valorisation du projet : 4 tweets de la Ville de Villeneuve-le-Roi sur l'avancée des travaux, 2 communications auprès des écoles où des arbres ont été plantés et un article dans le journal municipal.



2020 > 2050

Préparation du site avant travaux

PRAIRIES DU FORT

Création d'un parc urbain à Vitry-sur-Seine

DÉFIS À RELEVER

Créer un parc en zone carencée en gestion écologique pour préserver et renforcer les écosystèmes présents tout en offrant un espace de fraîcheur, de partage et de balade aux établissements scolaires, de santé et aux habitants du territoire.

PROGRAMME D'ACTIONS

- Création de prairies calcicoles
- Création d'écotone forestier
- Semis forestier
- Phytoremédiation des sols
- Mise en place d'un verger et jardin pédagogique

Calendrier :

- 2021 à 2023 : Travaux et plantations
- 2025 : diagnostic écologique
- 2021 à 2050 : gestion différenciée et suivi des indicateurs

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité :

- Valoriser la faune sauvage du site et enrichir la biodiversité présente sur le site
- Innover en testant la mise en place d'un semis forestier en ville

- Diversifier les milieux existants par la création de haies et de prairies et implanter de nouveaux types de végétations

Changement climatique :

- Renforcer la capacité d'infiltration de l'eau de pluie à la parcelle
- Créer un espace de fraîcheur et de confort pour les habitants en période de canicules
- Limiter les émissions liées aux travaux et favoriser la valorisation des matériaux par l'équilibre déblais/remblais à 100% et la gestion sans export de rémanents à la parcelle

Apports pour le territoire :

- Ouvrir un site aujourd'hui clos au public dans un quartier carencé en espaces verts, faisant ainsi bénéficier 2800 élèves, un EhPAD, un IME et d'autres établissements
- Créer des animations pédagogiques autour de l'agriculture urbaine
- Obtenir la labellisation Ecojardin pour le site



LOCALISATION

au pied du glacis du fort d'Ivry, au nord de la commune de Vitry-sur-Seine, en limite avec la ville d'Ivry, Val de Marne (94)

SURFACE DU PROJET

6 800 m²

BÉNÉFICIAIRE NATURE 2050

Ville de Vitry-sur-Seine

FINANCEURS

Métropole du Grand Paris, contributeurs du Programme Nature 2050

FINANCEMENT MCP-NATURE 2050

446 850 €